Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2025 • Métropole • Jour 2

Code sujet **25-SESJ2ME1** 4h00

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Une approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?
1 réponses • sujet p. 2–6

Épreuve composée — Mobilisation des connaissances, étude d’un document et raisonnement sur le protectionnisme
4 réponses • sujet p. 7–11

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Une approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5, 6

> Une approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?

Introduction. La structure sociale désigne la manière dont une société est organisée en groupes différenciés et hiérarchisés, notamment selon les ressources, les positions professionnelles et les modes de vie. Une approche en termes de classes sociales cherche à repérer de grands groupes partageant des conditions d’existence et des intérêts communs, et éventuellement opposés dans les rapports sociaux. Elle permet donc de comprendre des régularités et des inégalités. Mais la société française est également traversée par d’autres clivages, par exemple liés au genre, à l’âge, à la configuration familiale ou au lieu de résidence. Dès lors, dans quelle mesure les classes sociales constituent-elles une grille de lecture pertinente, et pourquoi ne suffisent-elles pas à elles seules à rendre compte de la structure sociale actuelle ? Nous verrons d’abord que cette approche éclaire des positions et des inégalités qui restent structurantes, puis qu’elle doit être complétée par d’autres dimensions de différenciation sociale.

I. L’approche en termes de classes sociales met en évidence des positions sociales et des inégalités structurantes.

Une classe sociale peut être définie comme un ensemble de personnes occupant des positions proches dans la hiérarchie sociale et partageant, au moins en partie, des conditions de vie et des intérêts communs. Chez Marx, les classes se distinguent notamment par leur place dans les rapports de production et par leur rapport à la propriété des moyens de production : les intérêts des détenteurs du capital et ceux des salariés peuvent s’opposer. Une classe peut être considérée comme une « classe en soi » lorsque ses membres ont des conditions objectives communes, et comme une « classe pour soi » lorsqu’ils prennent conscience de leurs intérêts communs et se mobilisent collectivement. Weber propose une lecture plus multidimensionnelle : les individus se distinguent par leur situation économique, mais aussi par leur prestige social et leur capacité à exercer du pouvoir. Ces approches permettent de comprendre la société comme une hiérarchie, et pas seulement comme une juxtaposition de catégories.

La position professionnelle reste un indicateur utile de cette hiérarchie. Les catégories socioprofessionnelles (PCS) distinguent notamment les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d’entreprise, les cadres, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les documents montrent que ces catégories ne sont pas interchangeables : elles sont associées à des conditions et à des pratiques sociales différentes. Ainsi, le document 3 indique qu’en France métropolitaine en 2019, 28,1 % des salariés peu qualifiés consomment quotidiennement du tabac, dont 8,2 % sont de grands fumeurs, c’est-à-dire consomment au moins vingt cigarettes par jour. Le graphique fait également apparaître des écarts entre catégories. Ces différences décrivent des pratiques socialement différenciées ; à elles seules, elles ne démontrent toutefois pas que la position professionnelle en est la cause.

Les classes et groupes professionnels se distinguent aussi par leur répartition dans l’espace. Selon le document 2, 56,5 % des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés résident dans les grands centres urbains, contre 2,2 % des agriculteurs exploitants. À l’inverse, 43,7 % des agriculteurs exploitants vivent dans le rural à habitat dispersé et 20,6 % dans le rural à habitat très dispersé. Les ouvriers sont, eux, répartis entre plusieurs espaces : 28,4 % résident dans les grands centres urbains et 20,0 % dans

le rural à habitat très dispersé. Ces données montrent que les catégories professionnelles n'ont pas la même géographie résidentielle. Elles ne signifient pas pour autant que tous les membres d'une même catégorie vivent dans le même type d'espace.

Enfin, l'existence de contraintes matérielles liées à la position sociale apparaît dans le document 1. Francine Lopes, ancienne caissière devenue vendeuse à l'accueil d'un hypermarché, doit faire face à un salaire mensuel de 1 600 euros, complété par une pension alimentaire de 210 euros souvent versée en retard. Le coût du logement, de la garde des enfants et des dépenses courantes limite ses choix : elle habite un logement social et indique n'avoir jamais pu partir en vacances en famille. Ce témoignage donne à voir les contraintes associées à des ressources économiques limitées et à une position d'employée. Il constitue une illustration concrète, mais un cas individuel ne suffit pas à représenter l'ensemble des employés ni à établir à lui seul une généralité statistique.

II. Cependant, les classes sociales ne suffisent pas : d'autres dimensions structurent les expériences et les inégalités.

D'abord, les catégories professionnelles ne sont pas homogènes. Le document 4 met en évidence des écarts de salaire entre femmes et hommes à l'intérieur de plusieurs catégories socioprofessionnelles du secteur privé, en 2022, à temps de travail égal. Les femmes cadres perçoivent en moyenne 4 021 euros nets par mois contre 4 769 euros pour les hommes cadres, soit un écart indiqué de 15,7 %. Chez les professions intermédiaires, les montants sont de 2 399 euros contre 2 724 euros, avec un écart de 11,9 %. Il existe donc des différences entre catégories, mais également au sein de chacune d'elles. L'écart est de 3,9 % chez les employés et de 13,5 % chez les ouvriers. Le document établit des écarts moyens selon le sexe et la catégorie ; il ne permet pas, à lui seul, d'en isoler les causes ni de conclure que les femmes et les hommes d'une même PCS ont des situations identiques sur tous les autres aspects.

Le genre et l'âge sont ainsi des dimensions importantes de la stratification sociale, qui se combinent avec la position professionnelle sans s'y réduire. Toujours selon le document 4, l'écart de salaire moyen entre femmes et hommes augmente selon les tranches d'âge présentées : il est de 4,7 % parmi les moins de 25 ans, de 8,0 % entre 25 et 39 ans, de 14,1 % entre 40 et 49 ans, de 19,9 % entre 50 et 59 ans et de 26,1 % pour les 60 ans ou plus. Pour l'ensemble des salariés du privé concernés, les femmes gagnent en moyenne 2 402 euros nets par mois contre 2 794 euros pour les hommes, soit un écart de 14,0 %. Ces chiffres indiquent des écarts associés au sexe et à l'âge dans les données observées ; ils ne prouvent pas, sans analyse supplémentaire, le mécanisme qui les produit.

La situation familiale constitue également une dimension propre de l'expérience sociale. Dans le document 1, la séparation de Francine et le fait qu'elle assume seule la charge de ses enfants compliquent la garde, alors que ses horaires comprennent des soirées, des week-ends et des jours fériés. Son employeur n'adapte pas son planning et la garde par une nounou est trop chère ; sa sœur l'aide dans un premier temps. Son cas montre que les ressources et la position professionnelle se combinent avec la monoparentalité et les responsabilités parentales. Les collègues et voisines évoquées dans le document connaissent des situations comparables, mais le témoignage ne permet pas d'en mesurer la fréquence dans toute la société. Il fait néanmoins comprendre pourquoi une seule appartenance de classe ne résume pas les contraintes vécues par une personne.

Le lieu de résidence est lui aussi une dimension à prendre en compte. Le document 2 révèle des répartitions territoriales nettement différentes selon les PCS, mais une classe ou une catégorie ne correspond pas à un espace unique. Les cadres, par exemple, sont majoritairement localisés dans les grands centres urbains, tandis que les agriculteurs sont très présents dans les espaces ruraux dispersés. Les conditions d'accès aux services, les possibilités de déplacement ou les relations de proximité peuvent donc varier avec le territoire, en plus de la position professionnelle. La grille des classes rend visibles des différences de répartition, mais elle ne décrit pas à elle seule toute la diversité des conditions de vie locales.

Enfin, la société contemporaine est traversée par des transformations qui rendent les frontières entre groupes moins simples à tracer. La salarisation, le développement des emplois de services, la diversité des qualifications et la progression des situations professionnelles intermédiaires multiplient les positions et peuvent fragmenter les groupes. Les PCS sont utiles pour classer les professions, mais elles ne se confondent pas automatiquement avec des classes sociales : partager une catégorie statistique ne signifie pas nécessairement avoir la même conscience d'appartenance, les mêmes pratiques ou les mêmes intérêts. Inversement, des personnes appartenant à des PCS différentes peuvent connaître certaines expériences communes. Il faut donc examiner les rapports de classe tout en considérant les autres lignes de différenciation et la diversité interne des groupes.

Conclusion. L'approche en termes de classes sociales demeure indispensable pour analyser la hiérarchie des positions, les différences de conditions de vie et les inégalités liées notamment aux ressources et à l'emploi. Les écarts de localisation, les pratiques socialement différenciées et les contraintes matérielles illustrées par le dossier confirment son intérêt. Elle ne suffit toutefois pas à rendre compte de la structure de la société française actuelle : les inégalités de genre et d'âge, les situations familiales et les différences territoriales traversent les catégories professionnelles, tandis que celles-ci sont elles-mêmes hétérogènes. Une analyse complète doit donc articuler l'approche en termes de classes sociales avec ces autres dimensions, sans réduire les individus à une seule appartenance.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une approche en termes de classes sociales est essentielle, car elle révèle des hiérarchies de positions et des inégalités de ressources et de conditions de vie. Mais elle ne suffit pas : le genre, l'âge, la situation familiale et le territoire différencient aussi les expériences et les inégalités, y compris au sein d'une même catégorie professionnelle. Il faut donc combiner l'analyse des classes avec ces autres dimensions de la structure sociale.

Épreuve composée

20 points

Mobilisation des connaissances, étude d’un document et raisonnement sur le protectionnisme

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 7

> Vous montrerez que les asymétries d'information sont une source de chômage structurel.

Une asymétrie d’information existe lorsqu’une partie à un échange dispose d’informations que l’autre ne possède pas. Sur le marché du travail, l’employeur ne connaît pas parfaitement les compétences et la productivité d’un candidat au moment de l’embauche. Une fois le salarié recruté, il ne peut pas toujours observer précisément son effort. Ces informations imparfaites peuvent modifier les décisions de recrutement et de rémunération, et contribuer ainsi au chômage structurel, c’est-à-dire à un chômage qui persiste en raison du fonctionnement du marché du travail, même en dehors d’un ralentissement temporaire de l’activité.

Avant l’embauche, l’employeur peut craindre de recruter un salarié dont la productivité est faible, sans pouvoir facilement le distinguer d’un candidat plus productif. Cette incertitude peut l’amener à limiter ses recrutements ou à consacrer des ressources à la sélection des candidats. Elle peut aussi conduire à une sélection défavorable : si l’employeur propose un salaire correspondant à une productivité moyenne, les candidats les plus productifs peuvent juger cette rémunération insuffisante et refuser l’emploi. L’employeur peut alors percevoir les candidatures restantes comme moins productives et se montrer encore plus prudent dans ses embauches.

Après l’embauche, l’effort du salarié peut être difficile à observer : il s’agit d’un problème d’aléa moral. Pour inciter les salariés à fournir un effort élevé, ou limiter les départs et la démotivation, une entreprise peut verser un salaire d’efficience supérieur au salaire qui équilibrerait le marché du travail. Ce salaire peut améliorer la productivité ou la fidélité des salariés, mais il augmente aussi le coût du travail. À ce niveau de salaire, l’entreprise peut vouloir embaucher moins de travailleurs que le nombre de personnes qui souhaitent travailler. Si le salaire ne baisse pas pour rétablir l’équilibre, un chômage involontaire peut persister.

Ainsi, les asymétries d’information peuvent freiner les recrutements et inciter les entreprises à maintenir des salaires supérieurs au niveau d’équilibre pour répondre aux problèmes d’information et d’incitation. Elles constituent donc une source de chômage structurel, sans en être l’unique cause.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les asymétries d’information sur les compétences des candidats et sur l’effort des salariés peuvent limiter les embauches ou conduire les entreprises à verser des salaires d’efficience. Si ces salaires restent supérieurs au salaire d’équilibre, la demande de travail peut être inférieure à l’offre de travail, ce qui contribue au chômage structurel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 8

> À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Chine et dans le monde entre 1990 et 2021. (2 points)

Le graphique présente des indices d'émissions de gaz à effet de serre, en base 100 en 1990. Pour chacune des séries, 100 correspond donc au niveau de 1990 ; l'indice permet de comparer des évolutions relatives, et non directement les quantités émises par la Chine et par le monde.

Entre 1990 et 2021, l'indice des émissions chinoises augmente fortement, avec une accélération marquée à partir du début des années 2000. Il passe d'environ 100 en 1990 à environ 380 en 2021. Cela correspond à une hausse d'environ 280 % par rapport à 1990, puisque l'indice final dépasse l'indice initial de 280 points.

L'indice mondial augmente beaucoup moins : il passe de 100 en 1990 à environ 160 en 2021, soit une hausse d'environ 60 %. Les deux séries progressent donc sur l'ensemble de la période, mais la hausse relative est nettement plus forte pour la Chine. Ces indices ne permettent pas, à eux seuls, de comparer les volumes absolus d'émissions de la Chine et du monde.

RÉPONSE À RETENIR

De 1990 à 2021, l'indice des émissions passe d'environ 100 à 380 en Chine, soit une hausse d'environ 280 %, contre environ 100 à 160 dans le monde, soit environ 60 %. Les émissions chinoises progressent donc beaucoup plus rapidement en indice.

Question 2.

Sujet p. 8

> À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que les négociations internationales liées à la préservation de l'environnement sont contraintes par des stratégies de passager clandestin. (4 points)

La préservation de l'environnement, notamment la lutte contre le réchauffement climatique, nécessite une action collective internationale. Le climat peut être considéré comme un bien public mondial : les bénéfices d'une limitation du réchauffement sont partagés entre les pays, et il est difficile d'exclure du bénéfice un pays qui n'aurait pas lui-même contribué à la réduction des émissions. Chaque État peut donc être tenté d'adopter une stratégie de passager clandestin, c'est-à-dire de profiter des efforts des autres sans supporter sa part des coûts.

Pour un pays pris isolément, limiter ses propres émissions peut entraîner des coûts : investissements dans des équipements moins émetteurs, transformation des modes de production ou contraintes pour certaines activités. Si les autres pays réduisent leurs émissions, un État qui agit peu peut tout de même bénéficier d'une partie des effets positifs de l'action collective, tout en évitant une partie de ces coûts. Chaque État peut alors être tenté d'attendre que les autres agissent. Si tous raisonnent ainsi, les engagements et les réductions d'émissions risquent d'être insuffisants au regard de l'objectif collectif.

Cette incitation complique les négociations internationales. Les États doivent s'entendre sur l'ampleur des efforts, leur répartition et les moyens de vérifier le respect des engagements. Or les pays n'ont ni le même niveau de développement, ni les mêmes besoins énergétiques, ni les mêmes trajectoires d'émissions. Chacun peut chercher à limiter les obligations qui lui sont imposées ou demander aux autres de faire davantage. En outre, en l'absence d'une autorité mondiale dotée de moyens de contrainte comparables à ceux d'un État, la mise en œuvre des accords dépend largement de la coopération et du respect des engagements par les pays.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Le document met en évidence des évolutions différentes : entre 1990 et 2021, l'indice chinois passe d'une base 100 à environ 380, tandis que l'indice mondial atteint environ 160. Ces données illustrent des trajectoires contrastées, susceptibles de rendre les discussions sur la répartition des efforts plus complexes. Elles ne suffisent toutefois pas à prouver qu'un pays adopte une stratégie de passager clandestin, ni à expliquer les causes de l'évolution des émissions.

Des engagements communs, le suivi des émissions, la transparence, la coopération et des aides aux pays disposant de moins de moyens peuvent réduire les incitations au comportement de passager clandestin. Ils ne font cependant pas disparaître entièrement la difficulté de parvenir à un accord et de s'assurer que tous les États le respectent.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les négociations climatiques sont contraintes par l'intérêt qu'a chaque pays à profiter des efforts des autres tout en limitant le coût de sa propre transition. Cette stratégie de passager clandestin peut conduire à des engagements collectifs insuffisants et complique la répartition comme le contrôle des efforts. Les trajectoires contrastées du document illustrent la diversité des situations, mais ne prouvent pas à elles seules qu'un pays se comporte en passager clandestin.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 9, 10, 11

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le recours au protectionnisme peut présenter des avantages.

Le protectionnisme désigne l'ensemble des mesures par lesquelles les pouvoirs publics cherchent à protéger les producteurs nationaux de la concurrence étrangère. Il peut notamment prendre la forme de droits de douane, de quotas ou de subventions. Il peut entraîner des coûts, mais présenter aussi des avantages lorsqu'il soutient des activités fragilisées, favorise le développement de nouvelles industries ou renforce l'autonomie économique.

Dans quelles conditions le protectionnisme peut-il servir ces objectifs économiques et stratégiques ? Il peut d'abord soutenir l'activité de secteurs exposés à la concurrence internationale. Il peut également aider à développer des industries nouvelles ou considérées comme stratégiques, et à réduire certaines dépendances à l'égard de fournisseurs étrangers.

Protéger des activités nationales et soutenir leur développement. Des importations moins coûteuses peuvent fragiliser les entreprises nationales. Un droit de douane renchérit les produits importés et peut ainsi améliorer, toutes choses égales par ailleurs, la compétitivité-prix des producteurs locaux. Si leurs ventes et leur production sont soutenues, ces entreprises peuvent maintenir leur activité et leurs emplois. Le document 1 indique qu'en 2018 Donald Trump a instauré des tarifs douaniers pour donner une bouffée d'oxygène à des industries affaiblies par les importations, en ciblant notamment la Chine. Les droits de douane peuvent aussi procurer des recettes à l'État, même si, dans cet exemple, l'objectif mis en avant est le soutien aux industries nationales.

La protection peut également passer par des subventions et des exonérations fiscales. En réduisant les coûts ou en augmentant la rentabilité attendue d'un investissement, ces aides peuvent inciter les entreprises à produire et à investir sur le territoire concerné. Selon le document 1, l'Inflation Reduction Act adopté en 2022 prévoit près de 400 milliards de dollars de subventions et d'exonérations fiscales sur dix ans pour les industries engagées dans la transition énergétique. Le document précise que ces aides peuvent attirer des investissements privés américains et internationaux. Il mentionne notamment une subvention de 7 500

FormaV - document d'entraînement non officiel

dollars pour l'achat d'une voiture électrique, sous condition de fabrication dans les pays de l'ALENA, c'est-à-dire les États-Unis, le Canada ou le Mexique. La préférence accordée à cette production peut réorienter les investissements vers les États-Unis plutôt que vers l'Europe. Le document cite à cet égard le cas de l'entreprise australienne Fortescue, qui constate une perte d'attractivité de l'Union européenne face aux aides américaines.

Favoriser des industries nouvelles et réduire des dépendances stratégiques. Les entreprises d'une industrie naissante peuvent avoir besoin de temps pour acquérir un savoir-faire, augmenter leur production et abaisser leurs coûts. Une aide ciblée, éventuellement temporaire, peut alors leur permettre de se développer face à des producteurs étrangers déjà installés. Les pouvoirs publics peuvent aussi soutenir une activité jugée stratégique afin de limiter le risque qu'une dépendance à l'étranger fragilise l'approvisionnement en cas de crise ou de tensions internationales.

Le document 1 illustre cette logique avec le CHIPS and Science Act de 2022 : ce programme dépasse 280 milliards de dollars, dont un peu plus de 50 milliards ciblent la construction d'une industrie de production de microprocesseurs avancés aux États-Unis. D'après le document, les composants avancés concernés, définis comme les circuits inférieurs à 10 nanomètres, sont alors produits exclusivement en Asie : 90 % à Taïwan et 10 % en Corée du Sud. Soutenir une production américaine peut contribuer à diversifier les lieux de production et à réduire la dépendance à cette région. Le document précise également que les États-Unis et l'Europe sont bien positionnés dans la conception de ces composants.

Le document 2 montre une forte concentration géographique de la production mondiale de panneaux solaires : la Chine en représente 77,8 %. À titre de comparaison, les parts indiquées sont de 6,4 % pour le Vietnam, de 4,2 % pour le reste du monde et de 1,9 % pour les États-Unis. La note du document précise que la production chinoise a été fortement subventionnée par l'État. Cette concentration aide à comprendre pourquoi d'autres États peuvent vouloir soutenir leur propre filière pour développer des capacités de production et réduire leur dépendance à un fournisseur dominant. Elle ne prouve toutefois ni que toute politique de subvention réussit, ni que la concentration observée s'explique par une seule cause.

Le maintien de capacités productives peut également préserver des compétences et des emplois qui seraient coûteux à reconstituer si une activité disparaissait. Le document 3 montre que la part des heures travaillées en France dans l'industrie, hors construction, est passée de 20 % en 1950 à 10 % en 2020. Cette évolution atteste d'une transformation de la structure de l'emploi, mais ne prouve pas que le libre-échange en soit la seule cause : les gains de productivité, l'évolution de la demande et les transformations de l'économie peuvent aussi intervenir. Elle souligne néanmoins l'enjeu que peut représenter le maintien de capacités productives dans certains secteurs.

Des avantages qui dépendent des mesures retenues. Les effets positifs attendus du protectionnisme ne sont pas automatiques. Les droits de douane peuvent augmenter le prix des biens importés pour les consommateurs et renchérir les intrants utilisés par les entreprises. Les partenaires commerciaux peuvent riposter, et une protection durable risque de réduire la concurrence et de maintenir des entreprises peu efficaces. Les subventions mobilisent des ressources publiques et peuvent déplacer l'activité d'un pays à un autre sans augmenter dans les mêmes proportions la production mondiale. Le document 1 souligne que les aides américaines peuvent détourner des investissements de l'Europe. Il indique aussi que, pour réduire les émissions, une politique de subventions est moins efficace qu'une taxe carbone. Ces limites plaident pour des mesures ciblées et évaluées plutôt que pour une protection généralisée.

Conclusion. Le protectionnisme peut présenter des avantages lorsqu'il soutient des producteurs et des emplois exposés à la concurrence, favorise des industries naissantes ou stratégiques, attire des investissements et renforce la sécurité des approvisionnements. Les aides américaines aux industries énergétiques et aux microprocesseurs, ainsi que la forte concentration de la production solaire en Chine,

illustrent ces objectifs. Ces avantages doivent toutefois être mis en balance avec les coûts pour les consommateurs et les entreprises, les risques de représailles et la dépense publique. Ils dépendent donc des objectifs, du ciblage et de la durée des mesures.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le protectionnisme peut soutenir des producteurs et des emplois exposés à la concurrence, favoriser le développement d'industries naissantes ou stratégiques, attirer des investissements et réduire certaines dépendances. Les aides américaines aux industries énergétiques et aux microprocesseurs, ainsi que la concentration de la production de panneaux solaires en Chine, illustrent ces objectifs. Ces avantages ne sont pas automatiques : ils doivent être comparés aux coûts pour les consommateurs et les entreprises, aux risques de représailles et à la dépense publique.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-sciences-eco-sociales-2025-metropole-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.